

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1929)  
**Heft:** 7

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ou cubes, ou concassée en morceaux irréguliers. Il est recommandé de n'effectuer le morcelage qu'immédiatement avant l'emploi, car les pertes par évaporation sont plus petites tant que la glace reste en blocs compacts. Les quantités jusqu'à 20 kg sont expédiées dans des boîtes de carton ondulé, pourvues d'un isolement à la sciure de bois. Pour des quantités plus grandes on fait usage de caisses spéciales en bois léger. Ces emballages, qui permettent de réduire les pertes par évaporation jusqu'à 5 % par 24 heures, sont décrits, ainsi que plusieurs armoires frigorifiques, dans le «Carba-Bulletin» de janvier 1929.

### Les nouvelles Halles de Francfort-sur-le-Main.

Ces grandioses halles que nous avons brièvement décrites dans notre numéro du 1<sup>er</sup> décembre 1928 ont été construites, d'après les plans du professeur *Elsässer*, par la maison *Dyckerhoff et Widmann*, à Wiesbaden-Bieberich, en collaboration avec la maison *Wayss et Freytag*, à Francfort. — Une description détaillée de la couverture en berceaux système *Zeiss-Dywidag* a paru dans la revue *Zement*<sup>1</sup>, du 21 mars dernier. L'acoustique de l'énorme vaisseau s'est révélée si excellente qu'on songe à y célébrer, en 1930, une «Fête nationale de chant».

### Congrès international de photogrammétrie.

(*Septembre 1930, à Zurich.*)

Suivant la décision du congrès international de photogrammétrie de 1926, le troisième congrès aura lieu à Zurich, en septembre 1930 ; il tiendra lieu d'assemblée générale de la Société internationale de photogrammétrie. La Société suisse de photogrammétrie est chargée de l'organiser.

A ce congrès, des conférences seront faites sur les travaux photogrammétiques dans les différents Etats et sur les résultats des diverses méthodes employées. Les questions spéciales seront traitées en séances publiques des commissions par les spécialistes respectifs. En même temps que le congrès aura lieu une exposition internationale à laquelle seront représentés les domaines les plus divers de la photogrammétrie. (Construction d'instruments, travaux exécutés en photogrammétrie, nouveaux domaines d'application, etc.). A l'occasion du congrès des excursions sont prévues à Berne (Service topographique fédéral) et à Heerbrugg (Etablissements H. Wild).

Toutes les personnes, autorités, services publics, entreprises ou fabriques intéressés à la photogrammétrie et à ses applications qui désirent assister aux conférences, visiter l'exposition ou y exposer quelque chose, sont priés de faire parvenir le plus vite possible les renseignements suivants au secrétaire de la Société suisse de photogrammétrie : Dr M. Zeller, ingénieur, Service topographique fédéral, à Berne :

1. Adresse exacte pour l'envoi de toutes les communications concernant le congrès.
2. Si à cette occasion vous seriez disposé à faire une conférence et si oui, quel en serait le sujet.
3. Si vous avez un intérêt spécial à mettre en discussion un problème déterminé, traitant de photogrammétrie ou d'instrument photogrammétrique, et si, le cas échéant, vous êtes disposé à prendre part à la discussion.

<sup>1</sup> Zementverlag G. m. b. H., Charlottenburg, 2.

4. Si vous avez l'intention d'exposer des instruments, des travaux exécutés, des plans, des reproductions ou autres objets de ce genre.

5. Le nom et l'adresse de vos compatriotes que vous croyez susceptibles de s'intéresser à la photogrammétrie et à la photographie aérienne.

### Nécrologie.

*Adolphe Hertling.*

Le 22 mars dernier, est décédé, à Fribourg, à l'âge de 35 ans, dans des circonstances dramatiques, M. Adolphe Hertling dont la carrière d'architecte promettait d'être brillante. Nous présentons à son père, M. Léon Hertling, membre de notre Comité de rédaction, l'expression de notre vive sympathie.

## SOCIÉTÉS

### Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes Section de Neuchâtel.

*Rapport du Comité sur l'exercice 1928.*

Messieurs et chers collègues,

Votre Comité ne veut pas manquer l'occasion qui se présente pour la seconde fois de déposer son rapport sur l'activité de la Section durant l'exercice écoulé. Il y voit le moyen de renseigner ceux de nos collègues qui nous font trop rarement l'honneur de leur présence aux séances, comme aussi ceux qui ont fait une longue absence du pays, de façon que les uns et les autres nous conservent leur adhésion, nous permettant ainsi de marquer honorablement notre rang dans la grande famille de la Société suisse S. I. A.

Commencé avec 40 membres, dont deux ne faisaient pas partie de la Société suisse, notre Section a clôturé l'exercice avec un effectif de 41 membres, soit 19 architectes et 22 ingénieurs. Trois admissions ont eu lieu : ce sont MM. Eug. Colomb, architecte, Paul Walder et Charles Marmy, ingénieurs, et il s'est produit une démission, celle de M. R. de Vallière, ingénieur. En outre, nous avons eu le chagrin de perdre un de nos doyens, M. James DuPasquier, ingénieur, décédé le 6 mai 1928, auquel la Société a rendu hommage.

Nous pourrions certainement arriver au chiffre de 50 membres et le Comité confie à chacun la tâche de faire de nouvelles recrues.

La Section a tenu 8 séances en 1928, dont 6 précédées du souper traditionnel. Un de ces soupers s'est tenu à Auvernier.

La fréquentation a été de 14 membres en moyenne, ce qui représente le 35 % de l'effectif de la Société. C'est peu ! Le Comité se demande s'il n'a pas su rendre nos séances assez intéressantes et il est prêt à étudier toutes les suggestions qui pourraient lui être faites dans ce but. Bien que nos modestes soupers en commun soient toujours empreints du meilleur esprit de camaraderie, il serait aussi à désirer qu'ils fussent mieux fréquentés ; néanmoins, cela fera toujours plaisir à votre Comité de voir le plus grand nombre de membres participer à la séance proprement dite, qui leur fait suite.

Nos moyens financiers ne nous permettent pas de faire appel à d'éminents conférenciers pris au dehors ; nous en sommes réduits sur ce point à nos propres forces. Ceci dit sans vouloir déprécier en aucune manière ni la compétence ni le travail de ceux de nos membres qui se sont dévoués pour nous apporter leur active collaboration. Nous leur devons encore un merci bien chaleureux et reconnaissant.

Nous avons entendu une charmante causerie de notre collègue M. Jacques Béguin, architecte, sur « Modernisme et toits plats », sujet d'actualité l'hiver dernier à Neuchâtel, et l'un de nos doyens, M. E. Elskes, ingénieur, nous entretint de façon fort captivante du « Temps, quatrième dimension », mêlant les considérations métaphysiques, philosophiques, mathématiques, à la notion précise du temps présent, sur lequel il ne faut ni être en retard, comme le Vaudois, ni être en avance, comme le militaire.

Dans un autre domaine, nous fîmes un superbe voyage à New York, en compagnie de notre collègue M. R. Guye, ingénieur, et un autre ingénieur, M. F. Vittoz, à ses heures aussi colonel, nous mit, avec sa clarté habituelle et sa grande compétence, au courant de la question si débattue du renouvellement des cartes topographiques de la Suisse, travail qui fut publié dans le *Bulletin technique*<sup>1</sup>.

Faut-il encore rappeler que le projet d'une course aux travaux du Grimsel a dû être abandonné, faute de participants.

Nos séances furent encore remplies par les communications du Comité central et par les comptes rendus d'une séance des présidents à Olten et de deux séances de délégués, dont l'une se tint à Zurich et l'autre à Fribourg.

L'Assemblée générale annuelle S. I. A. se fit aussi dans cette ville, où les Neuchâtelois furent du reste fort bien représentés suivant la formule « Un pour tous ».

Signalons encore que le nouveau « Règlement de la police du feu », auquel nous avons collaboré, a vu le jour, daté du 19 octobre 1928, et que nous avons été consultés par le Conseil d'administration de l'Hospice cantonal de Perreux<sup>2</sup>, en vue de l'organisation d'un concours d'architectes pour la construction de deux nouveaux pavillons d'incurables. A cette occasion, nous avons été en mesure de faire appliquer les normes de la Société. Ces normes ont aussi été distribuées, suivant décision prise à Fribourg, à toutes les administrations communales des quatre districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers, après entente avec nos collègues de La Chaux-de-Fonds, qui se sont chargés des deux districts des Montagnes.

Encore un mot à propos du volume « Neuchâtel » de la Maison bourgeoise en Suisse, qui est actuellement à l'impression. Ce sera une surprise, nous a-t-on confié, presque en confidence. Attendons-la de pied ferme, ne doutant pas un instant que ce tome fera tout honneur à ceux qui s'en sont occupés avec tant de compétence et de dévouement. Il verra le jour dans le courant de l'année 1929.

Et maintenant, votre Comité ayant terminé sa période administrative de deux ans, se présente devant vous dans le sentiment d'avoir fait ce qu'il pouvait avec les faibles forces dont il disposait, et en ne se dissimulant pas qu'il aurait pu être plus actif, plus entreprenant, pour stimuler votre intérêt à notre Société.

Il remercie encore une fois tous ceux qui lui ont facilité sa tâche et il dépose humblement son mandat à vos pieds, s'en remettant d'avance à vos sages décisions.

Au nom du Comité :

Le président : PHILIPPE TRIPET.  
Le secrétaire : H. RYCHNER.

#### Normes sur les ponts et charpentes métalliques.

L'ordonnance fédérale du 7 juin 1913, sur le *Calcul et les essais des ponts et charpentes métalliques des entreprises de transport soumises au contrôle de la Confédération* fait l'objet d'une

revision de la part d'une commission nommée par le Comité central de la S. I. A.

On vise à élaborer un document qui serve à la fois d'ordonnance fédérale officielle et de norme de la S. I. A.

La Commission est composée de MM. L. Karrer, professeur, à Zurich, président ; F. Ackermann, ingénieur, à Krienz ; A. Bühler, représentant la direction générale des C. F. F. ; A. Dommer, professeur, à Lausanne ; E. Holder, ingénieur, à Brugg ; F. Hübler, représentant le Département fédéral des chemins de fer ; H. Jenny, et M. Ros, professeurs, à Zurich ; L. Lacroix, ingénieur cantonal, à Genève et R. Meyer, ingénieur à Saint-Gall.

Les observations et les vœux des membres de la S. I. A. concernant cette revision doivent être adressés au secrétariat de la Société, Tiefenhöfe 11, à Zurich, avant le 1<sup>er</sup> mai prochain.

#### Cours sur le béton armé, en octobre 1929.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes organise un cours sur le *calcul et le montage des constructions en béton armé* qui aura lieu, à Lausanne, dans la première semaine d'octobre prochain. A cet effet, une commission locale a été constituée dernièrement, dont la présidence est exercée par M. G. Nicole, ingénieur, directeur de la Compagnie des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe et dont les autres membres sont MM. G. Mercier et Ch. Thévenaz, architectes, A. Paris et H. Demierre, ingénieurs. Nous publierons prochainement le programme de ce cours.

## BIBLIOGRAPHIE

**Huiles et graisses minérales, végétales et animales. Leurs dérivés et leurs succédanés.** (*Méthodes générales d'essais. — Le pétrole et les produits de son traitement. — Asphalte naturel, cire minérale, ozokerite. — Goudrons, produits du traitement des bitumes. — Graisses et huiles végétales et animales. — Produits du traitement des graisses, cires. — Huiles pour la préparation des minerais. — Tables physico-chimiques. — Appendices*) par M. le Dr D. Holle, professeur à l'Ecole supérieure technique de Berlin. Traduit sur la sixième édition allemande par Ad. Jouye, ingénieur-conseil, ancien préparateur de chimie à l'Ecole polytechnique de Paris. — Un volume in-8 raisin (16 × 25) de 961 pages, avec 179 figures et 196 tables dans le texte et une planche hors texte. Relié, prix net, 150 francs. — Librairie polytechnique Ch. Bergeron, à Paris.

Tous ceux, et ils sont innombrables, qui ont affaire avec les huiles, les graisses et leurs dérivés consulteront avec fruit cet ouvrage, véritable encyclopédie rédigée par un chimiste qui fait autorité en ces matières et qui s'est assuré la collaboration de spécialistes distingués.

#### L'animateur des temps nouveaux.

C'est une revue hebdomadaire dont l'aspect est particulier, à savoir celui d'un bloc-note de format 15 × 24 cm parce que la mise en pages du texte et des illustrations de ce périodique est organisée pour que le lecteur n'ait jamais sous les yeux qu'une seule page.

Fondé et dirigé par un publiciste de talent, M. Louis Forest, « L'Animateur » se propose de travailler à « l'avènement des temps nouveaux » en « combattant ce qui doit être combattu et en défendant ce qui mérite d'être défendu ». Les livraisons que nous avons sous les yeux témoignent que les rédacteurs de ce « bloc-note » s'entendent à mener le bon combat et à faire appel aux moyens les plus efficaces pour fixer l'attention de leurs lecteurs : courts articles en style incisif, mise en vedette, à l'aide d'artifices typographiques, des faits et des leçons

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 23 février 1929. (Réd.)

<sup>2</sup> Voir *Bulletin technique* du 15 et du 29 décembre 1928. (Réd.)